

Localisation des points d'observation des oiseaux à enjeux et habitats d'espèces d'oiseaux

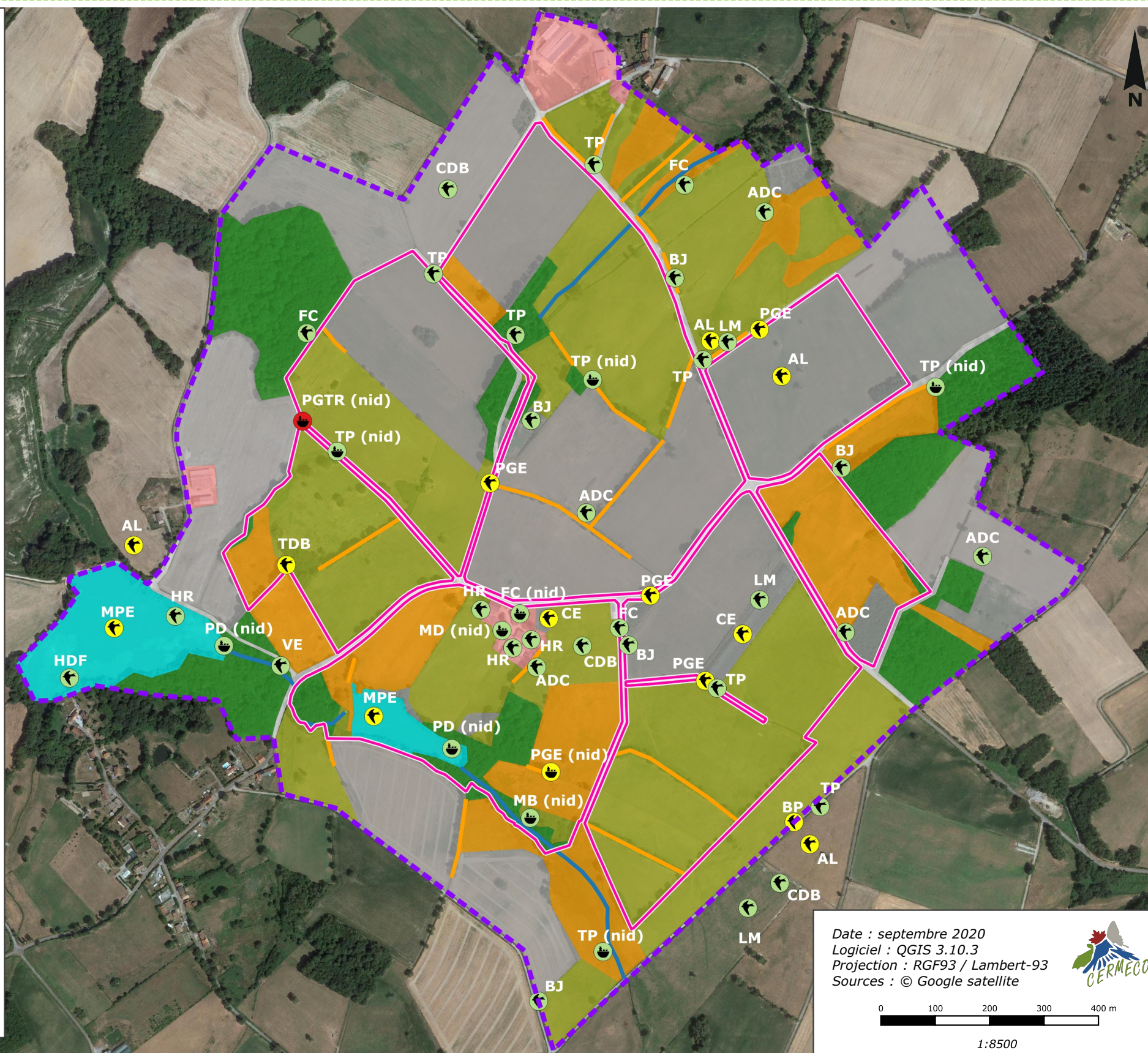
Aire d'étude des inventaires naturalistes
 Terrains étudiés

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux très forts
 PGTR (nid) - Pie-grièche à tête rousse (nid)

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux modérés
 AL - Alouette lulu
 BP - Bergeronnette printanière
 CE - Chardonneret élégant
 MPE - Martin-pêcheur d'Europe
 PGE - Pie-grièche écorcheur
 PGE (nid) - Pie-grièche écorcheur (nid)
 TDB - Tourterelle des bois

Localisation des points d'observation de l'avifaune à enjeux faibles
 ADC - Alouette des champs
 BJ - Bruant jaune
 CDB - Caille des blés
 FC - Faucon crécerelle
 FC (nid) - Faucon crécerelle (nid)
 HDF - Hirondelle de fenêtre
 HR - Hirondelle rustique
 LM - Linotte mélodieuse
 MB (nid) - Mésange bleue (nid)
 MD (nid) - Moineau domestique (nid)
 PD (nid) - Poule-d'eau (nid)
 TP - Tarier pâtre
 TP (nid) - Tarier pâtre (nid)
 VE - Verdier d'Europe

Habitats d'espèces d'oiseaux
 Habitat de chasse pour la plupart des oiseaux
 Habitat de reproduction pour les espèces des milieux anthropisés
 Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces des milieux aquatiques
 Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces des milieux boisés
 Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour les espèces des milieux semi-ouverts et bocagers
 Habitat non attractif pour l'avifaune locale
 Habitat peu attractif pour l'avifaune locale
 Habitat de transit secondaire pour les oiseaux au niveau local



Date : septembre 2020
 Logiciel : QGIS 3.10.3
 Projection : RGF93 / Lambert-93
 Sources : © Google satellite
 CERMECO
 0 100 200 300 400 m
 1:8500

Enjeux avifaunistiques



2.4.4.4. Les mammifères (hors chiroptères)

Résultats des inventaires

10 espèces de mammifères ont été recensées sur l'aire d'étude, principalement par des indices de présence. Il s'agit du Blaireau européen (*Meles meles*), du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) du Campagnol des champs (*Microtus arvalis*), du Chevreuil européen (*Capreolus capreolus*), du Lièvre d'Europe (*Lepus europeus*), du Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), du Ragondin (*Myocastor coypus*), du Renard roux (*Vulpes vulpes*), du Sanglier (*Sus scrofa*) et de la Taupe d'Aquitaine (*Talpa aquitania*).

Leur présence a pu être détectée à partir de l'observation d'empreintes, de restes de repas et de fèces. De plus, les habitats présents dans l'aire d'étude sont propices au développement de ces espèces.

Évaluation des enjeux

Parmi ces mammifères, le Campagnol amphibie et le Muscardin sont protégés par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007. A noter que le Muscardin est également concerné par l'annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.

Seule une espèce est notée autre qu'en « préoccupation mineure » ou « non applicable » sur la liste rouge nationale : le Campagnol amphibie qui y est « quasi-menacé ».

Les deux espèces ayant des enjeux potentiels sont donc le Campagnol amphibie et le Muscardin du fait de leur protection nationale.

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Campagnol amphibie	Deux localités ont été repérées dans l'aire d'étude, une au sud-est en bordure du ruisseau et une au nord auprès de dépressions humides en bordure d'un autre ruisseau	Répartition assez homogène au niveau régional, pour une espèce discrète et difficile à inventorier	Modérés	Modérés (6)
Muscardin	Des indices de présence de cette espèce ont été repérés au niveau d'une haie arborée à l'ouest	Répartition disparate au niveau régional, notamment du fait de sa discrétion et de la difficulté d'observation	Modérés	Modérés (6)

Espèces aux enjeux MODÉRÉS

Campagnol amphibie (<i>Arvicola sapidus</i>)
Ce micromammifère affectionne les ruisseaux assez calmes bordés d'une dense végétation. Il est dépendant d'un important degré d'hygrométrie et déserte les habitats qui s'assèchent en été. Sa présence est le plus souvent détectée à partir de ses crotties, qui sont observables en soulevant des cailloux, des branches ou des touffes d'herbes. Cela a été le cas dans l'aire d'étude où deux crotties ont été observés, un au sud-est en bordure du ruisseau et un au nord en bordure d'un autre ruisseau.
Ses enjeux locaux ont été définis comme MODÉRÉS .

Muscardin (<i>Muscardinus avellanarius</i>)
Ce petit rongeur, assez méconnu, possède des mœurs typiquement forestières où il fréquente les arbres et arbustes de petite taille. Il peut ainsi aussi bien être retrouvé au sein de bosquets que de haies. Il peut également se satisfaire des recrus forestiers. Des indices de sa présence ont été repérés dans la partie ouest de l'aire d'étude, au niveau d'une haie arborée. Au vu de sa répartition régionale disparate, des enjeux locaux MODÉRÉS ont été hiérarchisés pour cette espèce.

Espèces potentielles

Le recueil bibliographique effectué pour ces taxons a permis de mettre en évidence la présence potentielle d'une autre espèce protégée : le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*). Il s'agit toutefois d'une espèce occurrente régionalement dont les enjeux sont évalués comme faibles. Le réseau de haies et les bois de l'aire d'étude pourraient en effet convenir à l'espèce, elle peut donc être considérée comme potentielle au niveau de l'aire d'étude prospectée.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Bois, haies arborées, jardins...	Faibles	Modérée au niveau des bois et haies les plus denses.

Les habitats d'espèces de mammifères (hors chiroptères)

Au vu des espèces recensées, les principaux enjeux pour les habitats d'espèces concernent les prairies humides et les ruisseaux qui se révèlent des habitats de reproduction pour le Campagnol amphibie et les milieux boisés et les haies pour le Muscardin. La fragilité des milieux colonisée par le Campagnol amphibie induit des enjeux plus importants à leur niveau, à savoir FORTS. Ceux utilisés par le Muscardin auront alors des enjeux considérés comme MODÉRÉS au niveau local. Les autres habitats de l'aire d'étude ont alors des enjeux locaux faibles, très faibles ou nuls.

Habitat	Enjeux mammalogiques (hors chiroptères)	Remarques
Prairie à Molinie	Forts	Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le Campagnol amphibie
Prairie humide	Forts	
Ruisseau	Forts	
Chênaie charmaie	Modérés	Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le Muscardin
Fourré de Saules	Modérés	
Haie	Modérés	
Pelouse acidiphile	Faibles	Habitats de chasse et de repos pour de nombreux mammifères (hors chiroptères)
Plan d'eau	Faibles	
Prairie de fauche mésophile	Faibles	
Prairie pâturée	Faibles	
Roncier	Faibles	
Cariçaie	Très faibles	Habitats peu attractifs pour les mammifères (hors chiroptères)
Culture intensive	Très faibles	

Habitat	Enjeux mammalogiques (hors chiroptères)	Remarques
Friche rudérale	Très faibles	Habitats non attractifs pour les mammifères (hors chiroptères)
Prairie semée	Très faibles	
Recrûs	Très faibles	
Verger	Très faibles	
Bâtiments agricoles	Nuls	
Réseau viaire	Nuls	

- ➔ Les enjeux mammalogiques (hors chiroptères) concernent principalement les prairies à Molinie, les prairies humides et les ruisseaux qui accueillent le Campagnol amphibie : ils sont hiérarchisés comme forts.
- ➔ Des enjeux modérés ont été déterminés pour les Chênaies-charmaies, les fourrés de Saules et les haies qui sont favorables au Muscardin.

Synthèse des enjeux

Les inventaires naturalistes menés au sein de l'aire d'étude rapprochée ont mis en évidence la présence de deux mammifères (hors chiroptères) protégés aux enjeux locaux **MODÉRÉS** : le **Campagnol amphibie** et le **Muscardin**.

Les milieux favorables à la présence du Campagnol amphibie, à savoir les **prairies à Molinie**, les **prairies humides** et les **ruisseaux** ont alors des enjeux locaux **FORTS**, notamment du fait de leur grande sensibilité écologique.










Les **milieux boisés** et les **haies** étant favorables à la présence du Muscardin, des enjeux locaux **MODÉRÉS** leur ont été affectés.

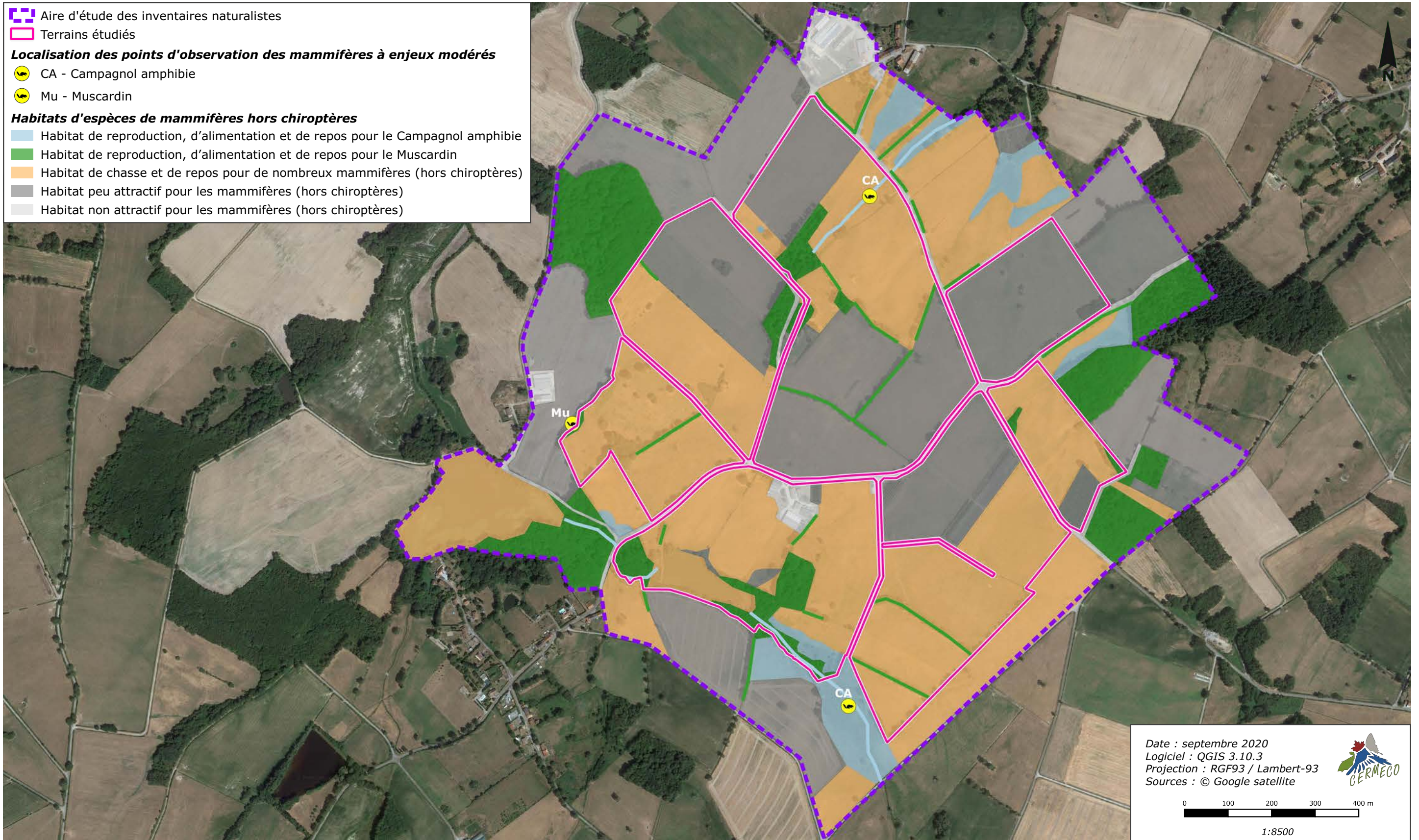
Les autres habitats de l'aire d'étude présentent des enjeux faibles, très faibles ou nuls vis-à-vis de ce groupe d'espèce.

Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Oiseaux	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Note d'enjeux	Enjeux locaux
ESPÈCES RECENSÉES					
Campagnol amphibie	Art 2 / -	NT	-	6	Modérés
Muscardin	Art 2 / A IV	LC	-	6	Modérés
ESPÈCES POTENTIELLES					
Hérisson d'Europe	Art 2 / -	LC	-	-	Faibles
HABITATS D'ESPÈCES					
		Prairie à Molinie			Forts
		Prairie humide			Forts
		Ruisseau			Forts
		Chênaie charmaie			Modérés
		Fourré de Saules			Modérés
		Haie			Modérés
		Pelouse acidiphile			Faibles
		Plan d'eau			Faibles
		Prairie de fauche mésophile			Faibles
		Prairie pâturée			Faibles
		Roncier			Faibles


NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure

Localisation des points d'observation des mammifères (hors chiroptères) à enjeux et habitats d'espèces de mammifères (hors chiroptères)

-  Aire d'étude des inventaires naturalistes
-  Terrains étudiés
- Localisation des points d'observation des mammifères à enjeux modérés**
-  CA - Campagnol amphibie
-  Mu - Muscardin
- Habitats d'espèces de mammifères hors chiroptères**
-  Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour le Campagnol amphibie
-  Habitat de reproduction, d'alimentation et de repos pour le Muscardin
-  Habitat de chasse et de repos pour de nombreux mammifères (hors chiroptères)
-  Habitat peu attractif pour les mammifères (hors chiroptères)
-  Habitat non attractif pour les mammifères (hors chiroptères)



Date : septembre 2020
 Logiciel : QGIS 3.10.3
 Projection : RGF93 / Lambert-93
 Sources : © Google satellite



0 100 200 300 400 m
 1:8500

Enjeux mammalogiques (hors chiroptères)



2.4.4.5. Les chiroptères

Résultats des inventaires

Un total de 14 espèces a été recensé dans l'aire d'étude, ce qui s'avère être une très bonne richesse spécifique.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre de contacts	Nature d'occupation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	94	Transit, cris sociaux et chasse
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	19	Transit et cris sociaux
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	6	Transit
Murin à oreilles échanrées	<i>Myotis emarginatus</i>	135	Transit et chasse
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	66	Transit
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	29	Transit
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	5	Transit
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	10	Transit
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	5	Transit
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	7	Transit
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	5154	Transit, cris sociaux et chasse
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	417	Transit et cris sociaux
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1	Transit
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	17	Transit et cris sociaux

Au total 20h d'enregistrements automatiques et 6h de manuels ont été conduites dans l'aire d'étude en plusieurs points d'échantillonnage.

L'étude de l'activité des espèces recensées par milieux montre une fréquentation plus importante au niveau des zones boisées de l'aire d'étude et de certaines haies, en fonction du contexte dans lequel elles se trouvent.

Évaluation de l'activité des chiroptères dans l'aire d'étude, par milieux échantillonnés

Espèces	Plan d'eau	Haie-Prairie pâturée – Prairie de fauche	Haie-Prairie semée verger	Bois	Friche rudérale	Culture intensive
Barbastelle d'Europe	Très faible	Faible	Nulle	Modérée	Nulle	Nulle
Grand Murin	Très faible	Très faible	Très faible	Très faible	Nulle	Nulle
Murin à moustaches	Nulle	Très faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle
Murin à oreilles échanrées	Nulle	Nulle	Nulle	Forte	Nulle	Nulle
Murin de Daubenton	Modérée	Très faible	Très faible	Nulle	Nulle	Nulle
Murin de Natterer	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Nulle
Noctule commune	Nulle	Nulle	Très faible	Nulle	Nulle	Nulle
Noctule de Leisler	Très faible	Très faible	Nulle	Très faible	Nulle	Nulle
Oreillard gris	Nulle	Très faible	Très faible	Nulle	Nulle	Nulle

Espèces	Plan d'eau	Haie-Prairie pâturée – Prairie de fauche	Haie-Prairie semée verger	Bois	Friche rudérale	Culture intensive
Petit rhinolophe	Nulle	Très faible	Nulle	Très faible	Nulle	Nulle
Pipistrelle commune	Très forte	Très forte	Forte	Très forte	Faible	Très faible
Pipistrelle de Kuhl	Nulle	Forte	Forte	Faible	Très faible	Très faible
Rhinolophe euryale	Nulle	Nulle	Nulle	Très faible	Nulle	Nulle
Sérotine commune	Nulle	Très faible	Très faible	Très faible	Nulle	Nulle

L'étude des gîtes potentiels s'est attachée à identifier les cavités arboricoles au sein des bois et haies arborées de l'aire d'étude.

Des arbres creux ou à écorce crevassée ont été repérés au sein des chênaies-charmaies et des haies bocagères de l'aire d'étude et laissent supposer la présence potentielle de cavités favorable aux chiroptères. Toute la surface de chênaies-charmaies et de haies bocagères est alors caractérisée comme propice, sans pointage individuel des arbres. Il est en effet considéré que les arbres ne présentant pas de cavités apparentes pourront à moyen terme en développer ou que certaines espèces peuvent utiliser certaines écorces soulevées pour y gîter.

Évaluation des enjeux

Toutes les espèces inventoriées sont soumises à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères protégés sur le territoire métropolitain et à l'annexe IV de la directive Habitats-Faune-Flore. La Barbastelle d'Europe, le Grand Murin, le Murin à oreilles échanrées, le Petit Rhinolophe et le Rhinolophe euryale sont également inscrits à l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore.

L'analyse de la liste rouge nationale fait état de trois espèces évaluées comme « quasi-menacée » à savoir la Noctule de Leisler, la Pipistrelle commune et la Sérotine commune et deux espèces notées en « vulnérables », le Murin de Natterer et la Noctule commune.

Les enjeux locaux déterminés ci-après ont pris en compte la liste rouge nationale, les enjeux régionaux, la nature d'occupation de l'aire d'étude et l'occurrence analysée dans cette même aire d'étude. Ainsi, une espèce très peu occurrente dans l'aire d'étude et enregistrée seulement en transit n'aura pas d'enjeux locaux significatif. En revanche, une espèce dont l'occurrence est assez importante aura des enjeux supérieurs car elle prouve la présence régulière de cette espèce au niveau local, ne serait ce même qu'en transit.


De même, une espèce qui est présente en chasse aura des enjeux supérieurs à celle qui ne sera repérée qu'en transit. Des enjeux encore plus importants sont alors à prévoir pour une espèce pour laquelle des cris sociaux ont été enregistrés, le tout toujours pondéré par l'enjeu régional de l'espèce.

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Barbastelle d'Europe	Espèce assez occurrente dans l'aire d'étude et plus particulièrement au niveau des bois. Un total cumulé de 94 contacts a été perçu dans l'aire d'étude.	Espèce encore bien répartie en Limousin	Modérés	Modérés (6)
Grand Murin	Espèce peu occurrente dans l'aire d'étude où un total cumulé de 19 contacts a été enregistré.	Espèce dont la répartition régionale est morcelée et qui fait l'objet d'un zonage Natura 2000 au sein de l'aire d'étude écologique éloignée	Modérés	Modérés (7)
Murin à moustaches	Espèce très rare dans l'aire d'étude. Seuls 6 contacts cumulés ont été analysés.	Espèce peu occurrente régionalement	Modérés	Très faibles (3)

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Murin à oreilles échancrées	Espèce exclusivement présente au niveau des bois, avec un total cumulé de contact de 135.	Espèce occurrente dans son aire de répartition	Faibles	Faibles (5)
Murin de Daubenton	Espèce assez occurrente au niveau des plans d'eau. Un total cumulé de 66 contacts a été comptabilisé.	Espèce dont la répartition régionale est morcelée	Modérés	Faibles (4)
Murin de Natterer	Espèce exclusivement repérée dans les bois, avec un total cumulé de 29 contacts.	Espèce peu occurrente régionalement	Modérés	Faibles (5)
Noctule commune	Espèce très rare dans l'aire d'étude où seuls 5 contacts cumulés ont été répertoriés.	Espèce très peu occurrente régionalement, avec quelques localités disparates	Forts	Faibles (5)
Noctule de Leisler	Espèce rare dans l'aire d'étude, avec un total cumulé de 10 contacts.	Espèce subissant un léger déclin au niveau national	Modérés	Faibles (4)
Oreillard gris	Espèce très rare dans l'aire d'étude où seuls 5 contacts cumulés ont été répertoriés.	Espèce très peu occurrente régionalement	Forts	Faibles (4)
Petit rhinolophe	Espèce rare dans l'aire d'étude. Un total cumulé de 7 contacts a été réalisé.	Espèce assez occurrente dans son aire de répartition	Modérés	Très faibles (3)
Pipistrelle commune	Espèce très occurrente localement dans tous les habitats prospectés. Un total cumulé de 5154 de contacts a été enregistré.	Espèce anthropophile, ses populations présentent cependant un déclin national, notamment en raison d'une raréfaction de la ressource alimentaire	Très faibles	Faibles (5)
Pipistrelle de Kuhl	Espèce occurrente localement, avec un total cumulé de 417 contacts.	Espèce anthropophile, ses populations présentent cependant un déclin national, notamment en raison d'une raréfaction de la ressource alimentaire	Très faibles	Faibles (4)
Rhinolophe euryale	Espèce extrêmement rare dans l'aire d'étude, avec un seul contact au sein de la Chênaie-charmaie.	Espèce extrêmement rare en ex-région Limousin où il est seulement connu du sud de l'ancien périmètre régionale	Très forts	Faibles (4)
Sérotine commune	Espèce peu occurrente dans l'aire d'étude où seuls 17 contacts cumulés ont été perçus.	Espèce anthropophile, ses populations présentent cependant un déclin national, notamment en raison d'une raréfaction de la ressource alimentaire	Très faibles	Faibles (5)

Les enjeux régionaux de ces espèces ont été adaptés au niveau local en fonction notamment de leur nature potentielle d'occupation des terrains du projet (statut de reproduction, occurrence lors des inventaires, type d'observation (gîte, transit, chasse...), localisation de l'observation au sein de l'aire d'étude...).

Les espèces à enjeux modérés

Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)	
 <p>Source : CERMECO</p>	<p>La Barbastelle d'Europe est une espèce typique des forêts mixtes âgées à strates buissonnantes hautes. Elle occupe cet habitat en raison d'un régime alimentaire très spécialisé comprenant essentiellement des micro-lépidoptères abondants dans les milieux boisés âgés. Arboricole en été, elle trouve refuge dans les grottes, tunnels, mines lors des périodes de grand froid.</p> <p>Dans l'aire d'étude, elle est principalement active au niveau des bois et haies bocagères en bordure des prairies de fauche mésophiles. Les arbres composant les bois sont propices à l'accueil de gîtes de cette espèce. Des cris sociaux ont d'ailleurs été enregistré au niveau du bois localisé en partie ouest de l'aire d'étude.</p> <p>Ses enjeux locaux sont considérés comme MODÉRÉS.</p>

Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)
<p>Le GrandMurin occupe des milieux diversifiés mais plutôt ouverts. Les bois âgés à sous-bois épars, les lisières, les parcs et les prairies sont ses terrains de chasses favoris. Il utilise les greniers, clochers et grottes comme gîtes estivaux. En hiver, il hiberne dans les grottes, les mines souterraines ou les tunnels abandonnés.</p> <p>Aucun habitat favorable à des gîtes se localise donc dans l'aire d'étude, mais l'enregistrement de cris sociaux suggèrent qu'un gîte estival se localise non loin de là.</p> <p>Ses enjeux locaux sont considérés comme MODÉRÉS.</p>

Espèces potentielles

Aucune espèce potentielle supplémentaire n'a été mis en évidence à partir du recueil bibliographique.

Les habitats des mammifères

Comme pour l'avifaune, une analyse des habitats d'espèce a été réalisée. La plus grande activité chiroptérologique a été détectée au niveau des chênaies-charmaies et haies bocagères en bordure des prairies de fauche mésophiles. C'est donc à leur niveau qu'un enjeu supérieur a été défini.

Habitat	Enjeux chiroptérologiques	Remarques
Chênaie charmaie de grande superficie	Forts	Habitats de reproduction pour les chiroptères
Haie	Forts	
Prairie à Molinie	Forts	Habitats de chasse privilégiés par les chiroptères
Prairie de fauche mésophile	Forts	
Prairie humide	Forts	
Chênaie charmaie de faible superficie	Modérés	Habitats de reproduction secondaires pour les chiroptères (bois plus jeunes ou dont l'état est plus dégradé)
Fourré de Saules	Modérés	
Plan d'eau	Modérés	Habitats de chasse pour certaines espèces spécialisées
Bâtiments agricoles	Faibles	Habitats de reproduction pour les espèces anthropophiles
Pelouse acidiphile	Faibles	Habitats de chasse secondaires pour les chiroptères
Prairie pâturée	Faibles	
Roncier	Faibles	
Ruisseau	Faibles	Axe de transit secondaire pour les chiroptères
Cariçaie	Trèsfaibles	Habitats peu attractifs pour les chiroptères
Culture intensive	Trèsfaibles	
Friche rudérale	Trèsfaibles	
Prairie semée	Trèsfaibles	
Recrûs	Trèsfaibles	
Verger	Trèsfaibles	
Réseau viaire	Nuls	Habitats non attractifs pour les chiroptères

Il a toutefois été distingué les différents habitats boisés en fonction de leur superficie, de leur état de conservation ou de leur âge. En effet, les chiroptères vont privilégier les bois les plus âgés et de grande superficie. Les petits bosquets isolés se révèlent alors moins attractifs.

Synthèse des enjeux

Les enjeux chiroptérologiques sont importants dans l'aire d'étude compte-tenu du nombre d'espèces recensées. Les plus forts enjeux se concentrent toutefois sur les espèces arboricoles qui fréquentent notamment les **Chênaies-charmaies** de l'aire d'étude. Des enjeux **FORTS** ont été hiérarchisés pour ces habitats de reproduction présentant un bon faciès d'accueil de gîtes de chiroptères. Pour les bois plus jeunes, de faible superficie et/ou isolés, ces enjeux ont été abaissés à **MODÉRÉS**. Cette analyse est également applicable aux haies arborées.

Les milieux de chasse les plus prisés portent également des enjeux **FORTS** localement, à savoir les **prairies à Molinie**, les **prairies humides** et les **prairies de fauche mésophile**.

Les **plans d'eau** constituent également des milieux de chasse pour certains chiroptères, ce qui induit des enjeux locaux **MODÉRÉS** à son égard.

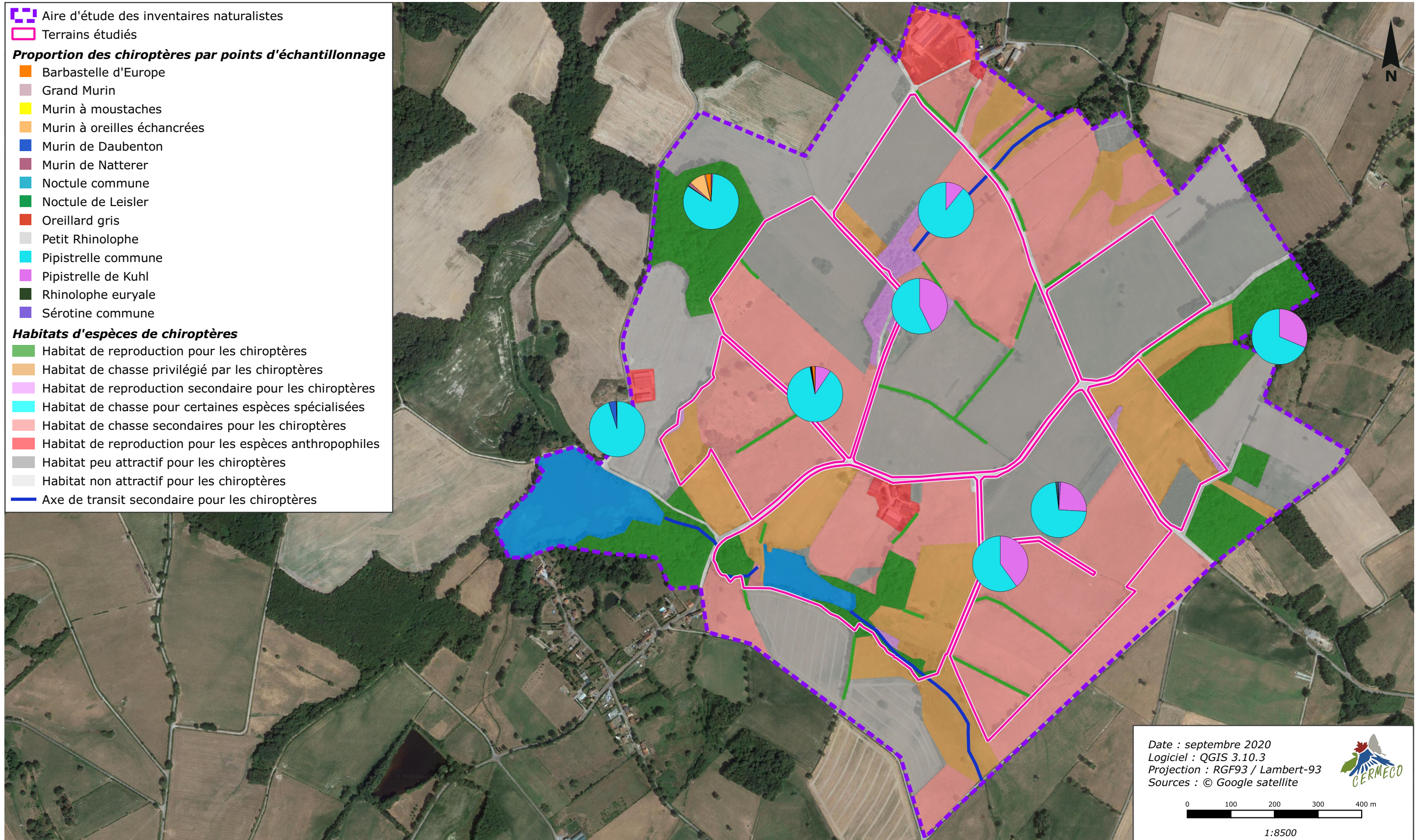
Les autres habitats de l'aire d'étude possèdent des enjeux faibles, très faibles ou nuls vis-à-vis des Chiroptères.

- ➔ Les enjeux chiroptérologiques les plus importants dans l'aire d'étude concernent le réseau bocager et les bois qui sont favorables au développement des chiroptères qui y trouvent des habitats de reproduction, de chasse et de transit.
- ➔ Des enjeux modérés ont été affectés à la Barbastelle d'Europe et au Grand Murin du fait du recensement de cris sociaux.




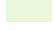
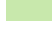


Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Habitats - Faune-Flore	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	Note d'enjeux	Enjeux locaux
ESPÈCES RECENSÉES					
Barbastelle d'Europe	Art 2 / Annexe II & IV	LC	-	6	Modérés
Grand Murin	Art 2 / Annexe II & IV	LC	-	7	Modérés
Murin à oreilles échançrés	Art 2 / Annexe II & IV	LC	-	5	Faibles
Murin de Daubenton	Art 2 / Annexe IV	LC	-	4	Faibles
Murin de Natterer	Art 2 / Annexe IV	VU	-	5	Faibles
Noctule commune	Art 2 / Annexe IV	VU	-	5	Faibles
Noctule de Leisler	Art 2 / Annexe IV	NT	-	4	Faibles
Oreillard gris	Art 2 / Annexe IV	LC	-	4	Faibles
Pipistrelle commune	Art 2 / Annexe IV	NT	-	5	Faibles
Pipistrelle de Kuhl	Art 2 / Annexe IV	LC	-	4	Faibles
Rhinolophe euryale	Art 2 / Annexe II & IV	LC	-	4	Faibles
Sérotine commune	Art 2 / Annexe IV	NT	-	5	Faibles
HABITATS D'ESPÈCES					
Chênaie charmaie de grande superficie					Forts
Haie					Forts
Prairie à Molinie					Forts
Prairie de fauche mésophile					Forts
Prairie humide					Forts
Chênaie charmaie de faible superficie					Modérés
Fourré de Saules					Modérés
Plan d'eau					Modérés
Bâtiments agricoles					Faibles
Pelouse acidiphile					Faibles
Prairie pâturée					Faibles
Roncier					Faibles
Ruisseau					Faibles

VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure

Proportion des chiroptères par points d'échantillonnage et habitats d'espèces de chiroptères



Enjeux chiroptérologiques

-  Aire d'étude des inventaires naturalistes
-  Terrains étudiés
- Enjeux chiroptérologiques**
-  Nuls
-  Très faibles
-  Faibles
-  Modérés
-  Forts



2.4.4.6. L'herpétofaune

Résultats des inventaires

Reptiles

Deux espèces de reptiles ont été recensées dans l'aire d'étude : le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*).

Le contexte bocager n'apparaît pas suffisamment dense pour accueillir une grande diversité herpétologique. L'activité agricole locale n'est également pas très propice à ces taxons. Seuls les bords du ruisseau au sud semblent avoir un fort potentiel d'accueil pour les reptiles.

Amphibiens

Quatre espèces d'amphibiens ont été contactées sur l'aire d'étude. Il s'agit de la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), de la Rainette verte (*Hyla arborea*), de la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) et du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*).

Elles ont essentiellement été repérées au niveau des plans d'eau et aux abords des ruisseaux de l'aire d'étude.

Évaluation des enjeux


L'évaluation des statuts de protection de ces espèces fait état de :

- 5 espèces sont protégées par l'article 2 de l'arrêté national du 19 novembre 2007 et inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore : la Grenouille agile, le Lézard à deux raies, le Lézard des murailles, la Rainette verte et le Sonneur à ventre jaune.
- 1 espèce protégée par l'article 3 de l'arrêté national du 19 novembre 2007 : la Salamandre tachetée.
- 1 espèce citée aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore.
- 2 espèces évaluées autre qu'en préoccupation mineure sur la liste rouge nationale : la Rainette verte qui y est « quasi-menacée » et le Sonneur à ventre jaune qui y est « vulnérable ».

Ainsi des enjeux supérieurs ont été révélés pour le Sonneur à ventre jaune, qui fait également l'objet d'un plan national d'actions.

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Salamandre tachetée	Espèce recensée dans deux localités, une au sud-ouest près de l'étang (larves) et une à l'est en lisière forestière (larves)	Espèce courante régionalement	Très faibles	Faibles (4)
Sonneur à ventre jaune	Couple observée au nord au sein de dépression humide bordant le ruisseau	Espèce menacée mais présentant encore une répartition homogène	Forts	Forts (9)

Les espèces à enjeux forts

Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>)	
 <p>Source : CERMECO</p>	<p>Le Sonneur à ventre jaune est inscrit aux annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. Il est également concerné par l'article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007, fixant la liste des reptiles et amphibiens protégés sur le territoire métropolitain. Ses populations sont en fort déclin au niveau national, ce qui induit son évaluation « vulnérable » sur la liste rouge. C'est également une espèce qui fait l'objet d'un Plan National d'Action (PNA) qui a pour but de mettre en place des actions concertées et coordonnées pour sa préservation pérenne. Il utilise différents types de zones aquatiques pionnières pour sa reproduction. Son fort pouvoir colonisateur lui permet de se reproduire au niveau d'ornières, de flaques, de vasques, de fossés ou encore de mares. En phase terrestre, le Sonneur à ventre jaune semble privilégier les galeries des micromammifères et les anfractuosités du sol dans un rayon de plusieurs dizaines de mètres autour de sa zone de reproduction. Dans l'aire d'étude, plusieurs observations d'au minimum deux individus ont été réalisées au niveau des ornières créées au niveau de dépressions humides en bordure du ruisseau nord.</p> <p>Les enjeux locaux du Sonneur à ventre jaune sont donc définis comme FORTS.</p>

Espèces potentielles

Le recueil bibliographique fait mention de la présence potentielle de la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), de la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) et du Crapaud calamite (*Epidalea calamita*). Ces espèces possèdent des enjeux régionaux modérés.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitats	Enjeux régionaux	Probabilité de fréquentation régulière du site
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Landes, zones caillouteuses, milieux prairiaux bordés de murets	Modérés	Faible au vu des habitats en présence
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Milieux forestiers plutôt frais, lisières, clairières	Modérés	Modérée au niveau du ruisseau au sud
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	Pelouses, prairies, cultures, fossés, ornières, vasques	Modérés	Faible à modérée au vu de l'attention particulière qui a été portée à son égard.

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Grenouille agile	Espèce recensée à l'est, au niveau d'une dépression humide (adultes et larves)	Espèce courante régionalement	Très faibles	Faibles (4)
Lézard à deux raies	Espèce occurrente au niveau des haies bocagères	Espèce courante régionalement	Très faibles	Très faibles (3)
Lézard des murailles	Espèce occurrente au sein de l'aire d'étude	Espèce courante régionalement	Très faibles	Très faibles (3)
Rainette verte	Espèce observée au niveau du plan d'eau au sud-ouest	Espèce en déclin au niveau régional et dont la répartition est morcelée	Faibles	Faibles (5)

Les habitats de l'herpétofaune

Au vu de la présence du Sonneur à ventre jaune en partie **nord** de l'aire d'étude, ce secteur regroupant une **prairie pâturée** et des **prairies humides** est classé en enjeu **TRÈS FORT**. La précarité de ces habitats et leur état de conservation justifient ce niveau d'enjeu très élevé.

Les **ruisseaux** jouent un rôle d'axe de dispersion pour l'herpétofaune au niveau local, ce qui justifie des enjeux locaux **FORTS** à leur égard.

Les **prairies à Molinie** et les **prairies humides** non colonisées actuellement par le Sonneur à ventre jaune présentent un faciès très propice à son occupation future. Elles portent donc des enjeux locaux **MODÉRÉS** au jour des inventaires.

Les **plans d'eau** accueillent également en leur sein ou leurs abords d'autres espèces d'amphibiens, plus communes. Ils sont donc caractérisés comme des habitats de reproduction pour les amphibiens, ce qui justifie des enjeux locaux **MODÉRÉS**.

Les autres habitats de l'aire d'étude ont un intérêt moindre vis-à-vis des reptiles et amphibiens et possèdent des enjeux locaux faibles, très faibles ou nuls.

Habitat	Enjeux herpétologiques	Remarques
Prairie humide au nord	Très forts	Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour le Sonneur à ventre jaune
Prairie pâturée au nord	Très forts	
Ruisseau	Forts	Habitat de reproduction pour certains amphibiens et axe de dispersion pour les reptiles et amphibiens.
Prairie à Molinie	Modérés	Habitats propices pour la reproduction d'amphibiens comme le Sonneur à ventre jaune mais non occupés actuellement.
Prairie humide	Modérés	
Plan d'eau	Modérés	Habitats de reproduction pour certains amphibiens plus communs
Chênaie charmaie	Faibles	Habitats de reproduction, d'alimentation et de repos pour des reptiles communs localement.
Fourré de Saules	Faibles	
Haie	Faibles	
Pelouse acidiphile	Faibles	
Prairie de fauche mésophile	Faibles	
Prairie pâturée	Faibles	
Roncier	Faibles	
Cariçaie	Très faibles	
Culture intensive	Très faibles	
Friche rudérale	Très faibles	
Prairie semée	Très faibles	Habitats peu attractifs pour les reptiles et amphibiens
Recrûs	Très faibles	Habitats non attractifs pour les reptiles et amphibiens
Vergers	Très faibles	
Bâtiments agricoles	Nuls	
Réseau viaire	Nuls	

Synthèse des enjeux

Les enjeux locaux les plus importants concernent le Sonneur à ventre jaune, espèce aux enjeux locaux forts, qui a été repéré en partie nord de l'aire d'étude. Sa présence au sein de milieux précaires induit des enjeux locaux très forts au niveau des habitats où le Sonneur à ventre jaune se reproduit.

Les autres espèces recensées ont des enjeux locaux faibles ou très faibles.

L'analyse des habitats d'espèces a également permis de mettre en évidence l'importance des ruisseaux dans la dispersion des reptiles et des amphibiens. Des enjeux locaux forts ont donc été déterminés à leur niveau.

Les autres zones favorables à la reproduction des amphibiens (plan d'eau, prairie à Molinie, prairie humide) possèdent des enjeux locaux modérés.

Les autres habitats de l'aire d'étude ont des enjeux locaux faibles, très faibles ou nuls.

Espèces/Habitats d'espèces	Protection nationale / Directive Habitats Faune Flore	Liste rouge nationale	Note d'enjeu	Enjeux locaux
ESPÈCES RECENSÉES				
Grenouille agile	Art2 / A IV	LC	4	Faibles
Rainette verte	Art2 / A IV	NT	5	Faibles
Salamandre tachetée	Art.3 / -	LC	4	Faibles
Sonneur à ventre jaune	Art.2 / A II & IV	VU	9	Forts
ESPÈCES POTENTIELLES				
Couleuvre d'Esculape	Art2 / A IV	LC	-	Modérés
Crapaud calamite	Art2 / A IV	LC	-	Modérés
HABITATS D'ESPÈCES				
	Prairie humide au nord			Très forts
	Prairie pâturée au nord			Très forts
	Ruisseau			Forts
	Prairie à Molinie			Modérés
	Prairie humide			Modérés
	Plan d'eau			Modérés
	Chênaie charmaie			Faibles
	Fourré de Saules			Faibles
	Haie			Faibles
	Pelouse acidiphile			Faibles
	Prairie de fauche mésophile			Faibles
	Prairie pâturée			Faibles
	Roncier			Faibles

VU : Vulnérable / NT : Quasi-menacé / LC : Préoccupation mineure

- ➔ Le Sonneur à ventre jaune a été observé en partie nord de l'aire d'étude, ce qui y induit des enjeux locaux très forts.
- ➔ Les axes de dispersion privilégiés par les reptiles et amphibiens sont les ruisseaux, qui ont de ce fait des enjeux locaux forts.
- ➔ Les plans d'eau, les prairies à molinie et les prairies humides étant propices à la reproduction de certains amphibiens, ils possèdent des enjeux locaux modérés.

Localisation des points d'observation des amphibiens à enjeux et habitats d'espèces de reptiles et amphibiens

